

Belgique, le 4 mai 2020

A tous nos collègues infirmiers et futurs infirmiers,

Les AR. concernant la délégation des actes infirmiers ont été signés et amendés en cachette voici 15 jours.

Non, nous ne sommes pas à la cour de Louis XIV mais on s'y croirait : intrigues, passes droits, rétentions d'informations et pouvoirs spéciaux comme à la guerre ! Les infirmiers qui nous représentent actuellement en commission de convention ne nous informent pas et n'émettent aucune objection à pareille trahison. Car, c'est bien de cela qu'il s'agit, complices du système, ni plus, ni moins !

Le fédéral a utilisé ces pouvoirs afin de légaliser un AR dont le but est de faire réaliser des actes infirmiers par un personnel non qualifié et cela sans aucune balise.

On craint la seconde vague et donc, sur le tas, alors que les équipes sont déjà à bout de souffle, on va leur imposer de former illico des professionnels de l'aide pour pallier à cette recrudescence de cas.

Nous pouvons comprendre de telles mesures face à cette crise inédite mais nous ne concevons pas cette prise de décision sans avoir concerté tous les experts de terrain.

Nous avons besoin de ces aides dans le contexte qui leur est dévolu et nous saluons leur professionnalisme mais qu'en sera-t-il lorsque ce personnel commettra des erreurs qui vont mettre en danger la vie de ces patients et des infirmiers. Qui va en porter la responsabilité ? L'infirmier et le médecin ! Ce que mentionne le protocole!

Et ce personnel qui aura été obligé de s'exécuter devra vivre avec cela sur la conscience.

Psychologiquement, la situation n'est déjà pas tolérable et elle épuise les soignants, mais là, on intensifie la lourdeur de la tâche.

Pour beaucoup d'entre nous, ce métier est une passion mais à ce point : dévalorisés, piétinés, méprisés, nous parvenons maintenant à une véritable remise en question de nos choix professionnels.

Comment motiver la génération future dans cette perspective ?

Comment encore croire à une démocratie ? On ne vit plus, on survit tout au plus dans le monde infirmier.

La qualité des soins est en danger ! Ce n'est pas la pandémie qui la met en danger mais bien la politique des soins de santé menée dans notre pays.

Quand le moment de rendre des comptes sera arrivé, nous vous prions de croire que cela fera grand bruit et dans cette perspective, des têtes tomberont, nous ferons le tri entre le bon grain et l'ivraie !

Une seule association professionnelle : la FNIB soutient la profession infirmière comme le syndicat (CNE) et s'applique à rendre efficient le rejet de cet AR par tous les moyens disponibles.

Pour le collectif de la cellule de crise infirmière et la FNIB

